

LA FORÊT ALLUVIALE de la Grande Noue

un programme d'actions pour la préserver

Communes : Saint-Loup-sur-Semouse et La Pisseure
Surface : 21,5 ha
Altitude : 240 m



Le site s'étend de part et d'autre de la rivière Semouse à la limite des communes de Saint-Loup-sur-Semouse (lieu-dit « la Grande Noue ») et de la Pisseure (lieu-dit « les Lauchères »). L'accès au site se fait par les anciennes gravières de Saint-Loup-sur-Semouse situées juste en amont du site et s'étendant sur une grande partie du Tourant des Îles



--- Limite communale entre La Pisseure et Saint-Loup-sur-Semouse
— Périmètre de la zone d'étude

La forêt alluviale de la Grande Noue, pourtant relativement jeune, est composée d'habitats forestiers originaux. Recelant des richesses remarquables, ce milieu naturel est un véritable cœur de biodiversité !

Depuis 2010, le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté mène des actions visant à préserver ce site dans le cadre de mesures compensatoires proposées par Granulats de Franche-Comté (GDFC) lors du renouvellement de sa sablière de Saint-Loup-sur-Semouse, exploitation aujourd'hui terminée et ayant fait l'objet d'un réaménagement écologique. Cette forêt présente également la particularité d'être intégrée, dans sa partie sud, au site Natura 2000 « Vallée de la Lanterne ».

Pourquoi intervenir ?

Une forêt aux multiples fonctions...

Milieus riches, caractérisés par leur situation en bord de cours d'eau, les forêts alluviales sont souvent peu considérées. Elles assurent pourtant une multitude de fonctions :

- Elles concourent à la **RÉGULATION DES CRUES** et protègent des inondations en diminuant la vitesse et la force d'érosion du courant, ralentissant ainsi la propagation de l'eau
- Elles assurent un **RÔLE DE FILTRATION ET D'ÉPURATION** de l'eau
- Elles sont constituées d'**HABITATS VARIÉS** (aquatiques, herbacés, arbustifs et forestiers) et hébergent de nombreuses **ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES RARES ET MENACÉES**
- Elles comportent des **ARBRES DE TRÈS GROS DIAMÈTRES** grâce à la richesse minérale de leur sol et à une alimentation en eau constante



1



2



3



4



5



6



7



8

Espèce menacée en Europe, le sonneur à ventre jaune vit dans des petits points d'eau forestiers, en particulier les ornières peu profondes et bien ensoleillées.



9



10

Un **mammifère** bien particulier à fort enjeu patrimonial a été repéré dans la forêt alluviale de la Grande Noue : le **castor** ¹² ! Des marques de présence indiquent que ce dernier fréquente le site.



11

En voie de disparition, le castor est protégé depuis 1909. Si vous voyez des arbres taillés en crayon au bord d'une rivière, c'est que le rongeur est passé par là !



12

Une nature exceptionnelle

Derrière une apparente homogénéité, les forêts alluviales sont en réalité des milieux naturels luxuriants. Régulièrement remaniées par les crues de la rivière, elles abritent une flore et une faune variées.

En lien étroit avec le fonctionnement de la rivière Semouse, la **forêt alluviale** de la Grande Noue présente une mosaïque d'habitats typiques et patrimoniaux. Ainsi, dans les secteurs les plus humides, la forêt est constituée d'essences à bois tendre, telles le **saule cassant** ¹ ou l'**aulne** ², tandis que, sur les parties les plus hautes ou éloignées de la rivière, s'installent des essences à bois dur comme le **chêne pédonculé** ³ et l'**orme**.

Le site propose également des milieux ouverts comme une **mégaphorbiaie à reine des prés** ⁴, milieu de transition entre la zone humide et la forêt.

La forêt présente des espèces de **papillons** liés aux milieux humides comme la zérène de l'orme, peu fréquente en France, ou aux boisements comme le rare **thécla de l'orme** ⁵, espèce vulnérable en Franche-Comté, qui pond ses oeufs sur... les ormes !

Le peuplement de **libellules** sur ce site est directement associé à la Semouse et ses annexes. On y rencontre aussi bien des espèces liées aux eaux courantes comme le **gomphe vulgaire** ⁶ que des espèces plus généralistes comme la **petite nymphe à corps de feu** ⁷.

Tout un cortège d'**amphibiens** fréquente également ce site. Le **sonneur à ventre jaune** ⁸ cohabite avec d'autres espèces protégées comme la **grenouille rousse** ⁹ ou le **triton palmé** ¹⁰.

De nombreux **oiseaux** affectionnent cette forêt alluviale. On peut ainsi croiser des espèces forestières, des espèces inféodées aux milieux alluviaux comme le menacé **pic cendré** ¹¹ ou des espèces liées au cours d'eau comme le martin-pêcheur.

Un peu d'histoire...

Une forêt peu âgée

En une cinquantaine d'années, l'abandon de toute activité agricole a entraîné le développement du boisement et la formation de cette forêt alluviale.

Les prairies humides qui occupaient environ 55 % de la superficie du site en 1958 se sont ainsi enfrichées puis boisées sur la quasi totalité du site (plus de 96% de sa superficie aujourd'hui).

Pour la petite histoire, le nom de la forêt alluviale de la Grande Noue n'est pas un hasard. En effet, le terme « Noue » signifie marais, zone humide ou bras mort et renvoie donc au caractère très humide du site.



1958



2008

Une forêt à surveiller

Pollution des eaux et du sol de la forêt

Sur une vaste surface de la forêt alluviale, de nombreux déchets sont déposés régulièrement par les crues. Outre l'aspect inesthétique, ces déchets peuvent avoir un impact important pour la microfaune (pièges). La Semouse est également polluée, notamment par les PCB (polychlorobiphényles), produit très toxique utilisé à partir des années 1930 et ayant rendu les poissons de cette rivière impropres à la consommation jusqu'en 2010.

Envahissement par des espèces exotiques

Les crues de la Semouse ont disséminé sur une grande partie du site deux espèces exotiques envahissantes, la balsamine de l'Himalaya et la renouée du Japon. Ces dernières s'installent principalement sur les bords de la Semouse au détriment de la flore locale.

Aménagements hydrauliques

Divers aménagements sur la Semouse peuvent nuire au bon développement de la forêt alluviale (enrochements, modification des bras secondaires).



La pollution par les déchets et le développement d'espèces invasives (ici la balsamine de l'Himalaya) sont deux des atteintes principales pesant sur le site.

Des actions pour la préservation du site

En 2010, Granulats de Franche-Comté mandate le Conservatoire pour la rédaction d'un plan de gestion. Elaboré à partir de connaissances scientifiques et naturalistes, ce plan détermine pour une durée de cinq ans les opérations à mettre en œuvre (travaux de restauration et d'entretien, concertation, sensibilisation...) pour préserver la forêt alluviale de la Grande Noue. C'est à cette occasion que des partenariats sont engagés avec les acteurs locaux.

Les objectifs définis dans le plan de gestion sont les suivants :

- 1 Favoriser le vieillissement naturel de la forêt
- 2 Sensibiliser et impliquer la population et les différents acteurs locaux dans la conservation du site
- 3 Suivre le site, approfondir les connaissances et évaluer les résultats de la gestion mise en œuvre

Favoriser le vieillissement naturel de la forêt

Privilégier la non-intervention sur les habitats forestiers

La libre évolution des milieux forestiers permet, en laissant vieillir les boisements et en conservant du bois mort sur pied ou au sol, d'augmenter la biodiversité.

La forêt de la Grande Noue étant intégrée au site Natura 2000 de la Vallée de la Lanterne, un contrat Natura 2000 forestier a été signé en 2013, permettant de favoriser le développement de bois sénescents. Des îlots de sénescence d'une surface totale de 10,1 ha de forêt ont été définis en partenariat avec l'EPTB Saône-Doubs. Afin de compléter cet engagement, 165 arbres de six essences différentes et d'intérêt remarquable pour la biodiversité ont été marqués. Les îlots et les arbres engagés sont à présent préservés pour 30 ans.

Un contrat Natura 2000 de création et restauration de mares forestières est également envisagé. Cette mesure profiterait notamment aux espèces d'amphibiens comme le sonneur à ventre jaune.

Un entretien des milieux naturels encore ouverts et présentant des enjeux patrimoniaux forts pourra être mis en place par la suite.

Réduire les atteintes sur le milieu

Un chantier bénévole de nettoyage du site a été organisé en 2012 en partenariat avec l'AAPPMA locale. Ce chantier a été un succès avec une dizaine de participants et a permis de ramasser et d'exporter une grande quantité de déchets ! Ce type d'intervention pourra être renouvelé régulièrement.



Les arbres morts sont encore trop souvent considérés comme sans intérêt. Ils ont pourtant de nombreuses utilités : 1/5^e de la faune forestière est tributaire du bois mort et près de 85% des champignons ! Source de nourriture, ils favorisent également la productivité de la forêt.



Les arbres marqués dans le cadre du contrat Natura 2000 ont une réelle importance en terme de capacités d'accueil pour la faune et la flore.



Au total, une vingtaine de sacs poubelle ont été remplis de divers déchets : bouteilles en verre ou en plastique, bidons, sachets divers, bombes aérosol, pneus, etc.

Intervenir sur un périmètre cohérent

Un **bail emphytéotique** a été signé en 2013 entre le Conservatoire et GDFC pour une durée de 50 ans. La gestion de 10 parcelles appartenant à GDFC a ainsi été confiée au Conservatoire. Au terme du bail, les parcelles seront rétrocédées au Conservatoire.

Afin d'assurer une cohérence de gestion dans la durée, il a été prévu d'**étendre la surface de forêt en libre évolution**. Les propriétaires des parcelles concernées ont été contactés mais l'animation foncière n'a pour l'instant pas abouti.

Sensibiliser et impliquer la population et les différents acteurs locaux dans la conservation du site

La sensibilisation de la population locale est primordiale pour la préservation de sites naturels. Des **réunions d'information** à destination des élus et des acteurs locaux mais aussi des habitants des communes sont organisées. Le plan de gestion a été présenté aux acteurs locaux en 2011 et a également permis de nouer des contacts avec les associations de pêche et de chasse, dans l'objectif d'initier des **partenariats avec les associations locales**.

Des animations pourront avoir lieu dans les prochaines années et le site pourra servir de **support pédagogique** à la découverte des milieux alluviaux, de la forêt et de l'intérêt de la non-intervention.

Suivre le site, approfondir les connaissances et évaluer les résultats de la gestion mise en œuvre

Des **suivis** de certaines espèces floristiques et faunistiques ainsi que des suivis de l'évolution des milieux sont mis en place afin d'évaluer la pertinence et l'efficacité des actions de gestion mises en œuvre.

Une **étude sur les syrphes** a été réalisée en 2013. Très bons bioindicateurs, les syrphes permettent d'évaluer l'état de conservation de la forêt, en comparant le cortège inventorié aux listes d'espèces qui devraient être présentes si l'habitat n'était pas dégradé. Au final, 80 espèces dont une nouvelle espèce pour la Franche-Comté et 16 espèces fortement menacées ont pu être recensées. Cette étude a également montré que les menaces pesant sur le site ont un impact suffisant sur les communautés de syrphes pour que cela soit détectable.



Le bail emphytéotique a la particularité de confier au locataire les mêmes droits que le propriétaire.



Les syrphes ont beau ressembler à des guêpes, ils font partie de la famille des mouches et ne piquent pas. L'étude des syrphes passe par la capture des adultes à l'aide de pièges nommés tentes Malaise.

Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ces actions ?

- Apporter votre point de vue, par exemple lors des réunions d'information.
- Participer aux actions de gestion et aux chantiers bénévoles.
- Signaler au Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
- Signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.
- Respectez la propriété privée.
- Si vous êtes propriétaire de parcelles côtoyant le site ou sur le site et que vous souhaitez favoriser ce projet, contactez-nous !

Contact :

Magalie Mazuy • Chargée de missions
magalie.mazuy@cen-franche-comte.org
Tél. 03 81 53 04 20

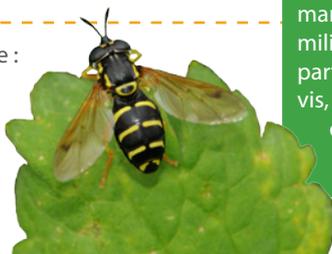
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
Maison de l'environnement de Franche-Comté
7 rue voirin • 25000 Besançon

www.cen-franche-comte.org •  



Les actions sont réalisées sur ce site avec le soutien financier de :

G.D.F.C.



Le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

met en œuvre depuis vingt-cinq ans une politique de préservation de la biodiversité régionale. Il intervient ainsi sur un réseau de sites naturels autour de quatre missions principales : connaître, protéger, gérer, valoriser. S'impliquant dans l'animation territoriale, il accompagne également les politiques publiques en faveur de la biodiversité.

L'ensemble des Conservatoires d'espaces naturels sont des associations à but non lucratif, regroupées au sein de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels.

Aujourd'hui, il existe 29 Conservatoires, dont 21 Conservatoires régionaux, pour plus de 900 salariés et plus de 11 000 adhérents et bénévoles. Ils gèrent 3 000 sites couvrant 154 000 ha.

Pour en savoir plus :

www.cen-franche-comte.org



Adhérez !

L'action du Conservatoire est avant tout une démarche citoyenne en faveur de la protection des milieux naturels. En adhérant à l'association, en participant aux chantiers de bénévoles ou aux suivis, vous soutenez et encouragez nos missions et devenez alors acteurs de la préservation du patrimoine naturel de Franche-Comté.